



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

Relevez le Défi hivernal Louis-Cyr

Journée d'activités aux Super Glissades Saint-Jean-de-Matha

Saint-Jean-de-Matha, le 29 janvier 2018 – C'est avec enthousiasme que Les Compagnons de Louis Cyr, en collaboration avec les Super Glissades Saint-Jean-de-Matha, invitent la population à participer à la 2^e édition du **Défi hivernal Louis-Cyr**. L'activité de financement au profit de la Maison Louis-Cyr prendra la forme d'une journée festive où le plaisir et l'activité physique seront à l'honneur. L'événement aura lieu le **dimanche 11 février de 10 h à 15 h**, sur le magnifique site des Super Glissades Saint-Jean-de-Matha. L'argent amassé lors de cette activité servira principalement aux opérations du musée et au développement de nouveaux produits afin de maintenir une offre de services de qualité.

Un rendez-vous hivernal amusant!

Lors d'une journée plein air digne de Louis Cyr, les participants au Défi hivernal Louis-Cyr mettront à l'épreuve leur esprit d'équipe et réaliseront chacune des quatre activités proposées : **glissade sur tube, raquette, ski de fond et patin**. Les petits comme les grands sont les bienvenus. Les seules conditions requises sont : bouger en participant aux activités proposées et, bien sûr, s'amuser!

Comment participer?

Il existe deux types d'inscription : corporative ou individuelle. Que ce soit pour du renforcement d'équipe, du réseautage ou simplement pour le plaisir d'être entre collègues, les organisations lanauoises sont invitées à relever le défi! Le coût d'une inscription corporative est 600 \$ pour une équipe comportant jusqu'à 10 personnes, incluant les enfants de 17 ans et moins.

Nouveauté cette année : il est maintenant possible de s'inscrire individuellement. Pour ceux et celles qui souhaitent participer en famille ou entre amis, nul besoin de trouver 10 personnes afin de constituer une équipe. L'équipe de la Maison Louis-Cyr se chargera de former les équipes composées de participants individuels. Le coût de l'inscription individuelle est de 60 \$ par adulte 30 \$ par enfant (14 ans et moins).

Relèverez-vous le défi? Il est possible de s'inscrire **avant le 7 février 2018** en remplissant le [formulaire en ligne](#) ou en téléchargeant et retournant la version papier ([corporatif](#) ou [individuel](#)). Toutes les informations pour s'inscrire ou encore, pour devenir partenaire ou bénévole lors du Défi Louis-Cyr se trouvent sur le site www.maisonlouiscyr.com ou en composant le 450 886-1666. Bienvenue à tous!

- 30 -

Source : **Julie Beauséjour**
Coordonnatrice communication et marketing
Maison Louis-Cyr
communication@maisonlouiscyr.com
450 421-1410